
SAN JUAN – Forum public 1
Lundi 12 mars 2018 – 17h00 à 18h30 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

BRAD WHITE : Mesdames et messieurs, veuillez vous installer. Nous allons commencer d’ici une minute notre premier forum public.

Mesdames et messieurs, bienvenue à ce premier forum public. Cherine Chalaby, président du Conseil d'Administration, va prendre la parole et nous vous demandons de l’applaudir.

[Applaudissements]

CHERINE CHALABY : Et bien merci. Veuillez prendre place et vous installer. Merci beaucoup de vous joindre à ce premier forum public. Au nom du Conseil d'Administration, je vous encourage à poser des questions, à faire des commentaires, à partager vos idées et à tirer profit de la possibilité que vous avez ici de vous exprimer.

Ces forums publics sont extrêmement importants pour nous. On ne peut pas faire notre travail sans vous écouter. Nous devons nous assurer que nos priorités sont alignées avec les vôtres et que nous agissons toujours dans l’intérêt collectif de toutes les parties prenantes. C’est pourquoi ces forums sont si essentiels.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ils nous permettent de vous écouter directement et de savoir ce que vous avez à l'esprit.

Pour les nouveaux venus, c'est une séance où vous pouvez vous exprimer au micro. Mais n'oubliez pas que les commentaires effectués ici ne remplacent pas les commentaires publics que l'ICANN requiert au niveau de différentes politiques et sur différentes questions. Si vous voulez vous exprimer sur un point spécifique avec un commentaire public ouvert, utilisez le système en ligne ; c'est la seule manière que vos commentaires pourront être analysés par la commission appropriée, également par l'organisation de soutien et les membres du personnel.

Donc aujourd'hui, nous allons avoir une séance de 90 minutes et nous aurons en aurons une autre jeudi qui durera environ trois heures. Donc il y a beaucoup de temps pour poser des questions et effectuer des commentaires.

Je vous encourage également à utiliser l'équipe des services linguistiques, une équipe talentueuse, que nous avons ici pour nous soutenir. Si vous le désirez, vous pouvez poser vos questions en espagnol, en russe, en français, en arabe, en portugais et en chinois en plus de la langue anglaise. Les interprètes, donc, pourront traduire vers l'anglais vos commentaires.

Je donne la parole à Ron qui va vous indiquer le format que nous allons suivre. Merci beaucoup de votre attention.

RON DA SILVA :

Merci beaucoup Cherine. Nous allons donc avoir un peu plus de quatre heures en tout entre aujourd'hui et jeudi. Donc nous vous demandons de participer en particulier, de poser vos questions. Je crois que nous devrions nous concentrer sur des questions plus que des commentaires. Nous acceptons, évidemment, bien entendu vos commentaires.

Nous allons vous parler des priorités du Conseil d'Administration pour la semaine et ensuite, cet après-midi, nous écouterons vos questions et commentaires.

Donc quelles sont les règles de comportement ? C'est très important que nous utilisions ce temps réparti pour poser des questions mais pour ce, faire d'une manière respectueuse, non seulement respectueuse par rapport à ceux qui sont dans la salle mais également, à ceux et celles qui écoutent en ligne.

Donc point suivant, vous pouvez, si vous êtes en ligne, participer. Envoyez un courriel à engagement@icann.org et nous pourrons lire vos questions si vous êtes un petit peu timide. Néanmoins, si vous êtes dans la salle, s'il vous plaît, n'utilisez pas cela, venez au micro, parlez nous au micro. Il y a un

mécanisme qui existe néanmoins pour la participation à distance et il est important de l'utiliser.

Une fois que vous êtes au micro, nous vous demandons s'il vous plaît de parler lentement et clairement, d'indiquer votre nom et d'indiquer qui vous représentez. Si vous ne vous représentez pas en votre nom personnel, indiquez qui vous représentez et l'entité que vous représentez. Merci beaucoup.

Donc pour que nous puissions écouter autant de participants que possible, nous aurons un chronomètre au niveau de 2 minutes, ce qui vous donne assez de temps pour formuler votre problème et poser votre question, question au singulier. Et deux minutes seront réparties également pour la réponse du Conseil d'Administration. Si nous ne pouvons pas vous répondre aujourd'hui, nous aurons la réponse pour vous d'ici jeudi. Néanmoins, s'il y a toujours plus de clarté à demander, et bien nous vous donnerons la possibilité de clarifier les choses en plus de deux minutes pour répondre à tout cela.

Donc je vous encouragerais, si vous avez plus d'une question, de poser une seule question à la fois et ensuite, de faire la queue pour poser votre deuxième question. Voilà.

Donc beaucoup de règles à suivre. Mais je vois qu'il y a déjà des personnes qui sont au micro. Donc avant que nous leur donnions la parole, je vais donner la parole à Chris.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup. Quelques minutes pour vous dire qui est présent ici aujourd’hui.

Nous sommes ici pour vous écouter. Et tout particulièrement cette semaine, nous sommes là pour parler de budget puisque nous avons une période de commentaires qui s’est close mais nous pouvons toujours en parler. Nous allons pouvoir parler du GDPR, de tous ces modèles dont on parlait, du livre de cuisine, de calzone et ainsi de suite.

Nous sommes ici également cette semaine pour commencer une conversation, lancer un débat avec vous sur les révisions. Nous avons une certaine fatigue de tous nos bénévoles et volontaires et nous devons mesurer l’impact de ces révisions. C’est difficile lorsqu’elles se déroulent toutes en même temps.

Donc voilà ce sur quoi nous allons nous concentrer cette semaine ; ce sont nos priorités. Je vous laisse la parole et je vais passer le micro à Leon qui va faciliter la première partie de la séance. Leon Sanchez, vous avez la parole.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup Chris. Nous allons pouvoir commencer nos questions et réponses. Je vois qu’il y a une dame qui est au micro donc je lui donne la parole. Je crois que c’est Marilyn.

MARILYN CADE :

Oui je m'appelle Marilyn Cade. Donc l'ICANN est née il y a de cela 20 ans, en 1998 et c'est comme tous les gens de 20 ans qui connaissent une croissance, qui se responsabilisent, qui sont plus stables.

Mais lorsque nous avons fondé ICANN, il y avait 147 millions d'utilisateurs de l'internet qui venaient de 11 pays. En 2005, 1,4 milliard ; beaucoup plus de nations utilisaient l'internet. Maintenant, nous sommes 3,5 milliards d'utilisateurs. À Berlin, il y a eu une réunion de la communauté. Il y avait 350 personnes qui participaient et il y avait 25 gouvernements qui étaient présents au départ au GAC. Aujourd'hui, il y en a plus de 150. Donc nous avons commencé avoir 40 ou 55 ccTLD et maintenant, nous avons beaucoup de travail qui est effectué à ce niveau.

Donc la croissance de l'ICANN et de la communauté de l'ICANN est bien connue pour nous tous. Nous y participons. Lorsque nous avons lancé l'ICANN, il n'y avait que dix membres du Conseil d'Administration. On a rajouté cinq membres avec des élections. Le premier PDG, Mike Roberts, n'était même pas payé quoi que ce soit. La première femme est arrivée au Conseil d'Administration. Et beaucoup de personnes travaillaient à l'ICANN sans salaire.

Aujourd'hui, nous sommes une grande organisation internationale reconnue. Il est tant de célébrer et de se féliciter de cela. Les personnes qui ont collaboré au processus qui a mené à l'ICANN on une cinquantaine, parfois même une soixantaine d'années ou même plus de 70 ans. Donc vous pouvez applaudir peut-être cela.

Donc j'aimerais demander au Conseil d'Administration, au PDG et aux membres du Conseil d'Administration et la communauté toute entière de venir à Barcelone et d'avoir une fête d'anniversaire à ICANN63 et de fêter l'anniversaire comme il se doit de l'ICANN. Et je sais que c'est difficile de planifier tout cela mais je serais prête à vous aider.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup Marilyn. Donc Cherine, vous voulez commenter là-dessus ?

CHRIS DISSPAIN :

Merci beaucoup, Marilyn, de souligner cela. C'est le vingtième anniversaire de l'ICANN mais nous allons voir comment nous pourrons faire cette fête d'anniversaire sans trop dépenser mais nous devons en effet célébrer.

MARYLIN CADE : Je pourrais faire moi-même un gâteau si vous voulez.

CHRIS DISSPAIN : Voilà, c'est une bonne idée.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Prochaine personne au micro.

AMADEU ABRIL ICANN ABRIL : Non, je ne suis pas Marilyn Cade. Je suis toujours d'accord avec Marilyn Cade. Moi, je m'appelle Amadeu Abril i Abril et je vais essayer de parler en anglais.

Merci beaucoup Marilyn d'inviter tout le monde dans ma ville de Barcelone. J'espère que vous viendrez pour ce vingtième anniversaire de l'ICANN. Vous avez dit que l'ICANN, c'est comme un jeune de 20 ans. Lorsque j'avais 20 ans, je n'avais pas 80 millions de dollars de budget. Donc il y a les questions de budget de GDPR qui se posent mais il y a également des requêtes du Conseil d'Administration. Tout était ouvert, toutes les séances étaient ouvertes sauf le GAC. Maintenant, nous avons également une grande ouverture au niveau des séances du GAC. À chaque fois que je viens à une séance à huis clos, je me demande pourquoi la porte est fermée, pourquoi c'est à huis clos. Je n'ai pas de réponse à cela, je n'ai pas de raisons pour

lesquelles certaines séances sont fermées. Donc je crois que c'est la communauté qui doit compter en premier et s'il vous plaît, revenez un petit peu là-dessus. Je crois que c'est assez stupide. Je pourrais vous donner des noms en catalan mais c'est tout à fait stupide d'avoir de plus en plus de séances à huis clos pour rien. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

LEON SANCHEZ :

Merci. Je crois que c'est aux SO et aux AC de décider de cela, comment ils veulent gérer leurs réunions. Nous sommes tous engagés envers la transparence, je crois.

Je vois Sébastien Bachollet au micro.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup. Je vais profiter de la possibilité de parler dans différentes langues. Donc Sébastien Bachollet pour le transcript. Je voulais remercier le chairman pour son discours de ce matin, en particulier pour avoir évoqué les différentes pistes sur lesquelles le Board souhaitait que la communauté se penche. Et je crois qu'il y avait dix pistes de réflexion qui ont été ouvertes. Toutes sont excessivement importantes et intéressantes.

Alors je sais que c'est dans le cadre de la réflexion sur la stratégie il y cinq ans, mais est-ce qu'on pourrait avoir une idée un peu plus concrète de comment est-ce que vous souhaitez que ce soit organisé, comment est-ce qu'on va travailler sur ces dix pistes différentes et à quel moment est-ce qu'on va commencer à réfléchir ensemble sur les éléments qui pourront aider à la construction du plan stratégique ? Merci.

CHERINE CHALABY :

En français, comme on dit. On va commencer ici à San Juan. Je pense que le staff, Theresa Swinehart, elle est là, ils vont commencer à organiser des séances avec des communautés pour discuter non seulement cette liste de dix mais beaucoup plus. Et ils ont commencé déjà, ils ont fait une séance avec le Board, ils ont fait une séance avec les SO et AC chairs juste pour commencer. Et maintenant, entre ici et Panama, ils vont essayer de faire le maximum possible.

Il y a eu plusieurs « constituencies » qui ont dit qui n'ont pas le temps de faire cela ici à Porto Rico, qu'ils voudraient le faire plutôt à Panama. Mais je pense qu'on a plein de temps pour vraiment prendre en considération toutes les idées de la communauté. Donc cela va être bien organisé, vous allez partager à ça. Et Theresa, voulez-vous dire quelque chose à propos du processus pour organiser tout cela ?

THERESA SWINEHART : Oui, tout à fait. Je crois que vous avez bien répondu à cela. Je crois que nous avons eu des communications avec les SO et les AC avant de venir à Porto Rico. Je crois que nous allons avoir un calendrier, nous allons avoir un suivi après Porto Rico pour organiser ces séances de travail avant la réunion de Panama. Et je suis prête à répondre hors-ligne à tout cela. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci beaucoup Cherine, merci Theresa. J'espère qu'on ne va pas rester en silo.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Nous avons des participants en ligne également qui vont prendre la parole. Donc j'aimerais donner la parole à Brad White.

BRAD WHITE : Merci beaucoup Leon. Nous avons un commentaire de Jamie Baxter de dotgay LLC : « Il y a de cela dix ans, la communauté a travaillé. Nous avons travaillé à beaucoup pour les lesbiennes, gais, queers, intersexes et personnes LGBT. Donc la réponse a produit une réponse unifiée de la communauté avec .gay. Cela a été soutenu par 260 groupes LGBT et organisations LGBT dans le

monde entier qui étaient très visibles. Et les priorités de la communauté, c'était pour parler de tout cela. Mais il y a eu une tentative de réécrire l'histoire un petit peu à ce niveau et de limiter la communauté LGBT. Il y a eu des critiques dans ce processus et je crois que pour .gay, cela montre bien que les prestataires n'ont pas été en conformité avec les procédures, ce qui pose des questions sur la formation et sur le contrôle.

Donc hélas, je crois que l'on n'a pas eu un travail de haut niveau sur cela et les problèmes de CPE n'ont pas été réglés. Et l'observation de Cherine Chalaby sur des points inconsistants sur les différents critères également qui n'ont pas été respectés. Donc je crois que cela n'a pas été écouté, ce qui a été dit au niveau des rapports, au niveau des contrôles qui ont été faits, au niveau de l'enquête sur la liberté avec le processus FTI, une nouvelle fois des inconsistances.

Donc le Conseil d'Administration, que va-t-il faire par rapport à cela, par rapport au traitement qui n'a pas été juste, par rapport à cette discrimination, par rapport à ces enquêtes, par rapport à ces inconsistances pour les standards CPE et les scores CPE ?

LEON SANCHEZ :

Chris, vous voulez répondre à cela ?

CHRIS DISSPAIN : C'est très très long comme déclaration. Je crois que nous n'allons pas y répondre immédiatement. Nous allons prendre le temps d'analyser cela et nous allons vous donner la réponse lors d'un prochain forum public. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup Chris.

Donc nous avons Tijani Ben Jemaa qui va prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Sébastien Bachollet, il parlait en français. Mais comme je ne vais pas parler en mon nom personnel, je vais parler en anglais.

Donc je m'appelle Tijani Ben Jemaa. Je suis un des coprésidents du CCWG sur la responsabilité et j'aimerais donc vous mettre à jour sur les progrès de notre travail.

Le CCWG responsabilité s'est réuni vendredi 9 mars à San Juan et il y a eu une approbation du rapport final de trois sous-groupes qui sont diversités, l'ombudsman et responsabilité du personnel. Également, nous avons eu la première lecture du rapport final du sous-groupe juridiction et la séance du matin de la séance plénière, cette première lecture a été approuvée.

Donc l'après-midi, le CCWG a fait un deuxième travail avec le sous-groupe juridiction et là également, le travail a été adopté.

Le CCWG avait déjà approuvé après deux lectures les rapports des sous-groupes sur les droits de l’homme, responsabilité SO et AC, transparence et lignes de conduite pour la conduite.

Donc ces différents rapports ont été adoptés et le CCWG va compiler tous ces rapports en un seul rapport. Et il y aura un commentaire public de requis au niveau de ce rapport et au niveau des différentes organisations.

Donc ce que j’aimerais souligner, c’est le professionnalisme et l’engagement de notre remarquable personnel qui a pris beaucoup de temps pour nous aider à atteindre ce résultat satisfaisant. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup Tijani.

[Applaudissements]

Au nom du Conseil, nous félicitons le CCWG pour son travail, pour le travail que vous avez fait pendant cette période de transition.

Nous allons maintenant donner la parole à la dame, qui est une nouvelle arrivante au sein d’ICANN.

DIANA MEDVEDNIKOVA : Bonjour. Je suis Diana. Je viens du Kazakhstan. Et je suis nouvelle arrivante et je voudrais d'abord vous remercier de m'avoir invitée. Et je vais avoir une intervention très courte. Que pensez-vous d'organiser une des réunions d'ICANN dans la région post-soviétique, par exemple l'Asie centrale ou l'Europe de l'Est ? Merci.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Je pense que Nick peut répondre à cette question ? Sally ?

SALLY COSTERTON : Je vais essayer de remplacer Nick. Merci pour votre question. Il y a un processus établi pour se présenter pour héberger des réunions d'ICANN. Nous aimerions beaucoup organiser cette réunion dans cette région et mon équipe et moi-même, nous pouvons travailler avec vous pour voir comment nous pouvons mettre en place ce processus. Et merci d'avoir fait cette offre.

LEON SANCHEZ : Je pense que nous pouvons prendre une autre question en ligne.

BRAD WHITE : Nous n'avons pas d'autres questions en ligne.

LEON SANCHEZ : Parfait. Nous passons à la prochaine personne dans la queue.

MICHAEL PALAGE : Merci. Bonjour à tous. Je suis Michael Palage. Ma question est la suivante. Est-ce que le responsable de la protection des données d'ICANN tient compte de ce qui est établi dans le GDPR ? Parce que j'ai demandé à plusieurs reprises au Conseil de l'ICANN ce type de chose et je n'ai pas reçu de réponses. Ce que j'aimerais dire, c'est de parler de l'Article 29 et du groupe de travail qui travaille sur cet Article 29.

Dans le document WP-243, il est dit que rien n'empêche une organisation de désigner un DPO. Et si elle ne veut pas le faire, elle peut quand même employer du personnel ou un consultant externe pour protéger les données personnelles. Dans ce cas, il est important de s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion concernant le titre, le statut, la position et la tâche. Par conséquent, il faut que ce soit clair dans toutes les communications au sein de la compagnie et auprès des responsables de la protection de données. Il faut dire que le titre de l'individu ou du consultant n'est pas responsable de la protection des données. Cette personne est désignée pour tous les processus réalisés par le contrôleur.

La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que toutes les discussions n'ont pas concerné Dan Halloran, qui est le DPO

qui a été désigné. S'il n'est pas le responsable de la protection des données, à ce moment-là, il faut établir pourquoi. Et donc ma question serait est-ce que nous avons un responsable de la protection des données ? Et est-ce que ce responsable est Dan ?

LEON SANCHEZ : Nous allons donner la parole à Göran.

GÖRAN MARBY : Quand vous parlez d'ICANN, vous parlez d'ICANN en tant qu'institution, y compris les parties contractantes, ou vous parlez d'ICANN org, la société californienne ?

MICHAEL PALAGE : Ma question serait en tant que partie prenante. Et vous vous rappelez que j'ai déjà posé cette question à Abu Dhabi concernant mes données personnelles qui étaient collectées par ICANN, donc ICANN org. Pour ICANN org, je pense que Dan Halloran est responsable de toutes les opérations puisqu'ICANN est un contrôleur qui dicte certaines exigences qui doivent être collectées par les parties. Donc je dirais qu'il agit en tant que responsable de la protection de données pour ICANN org. C'est mon opinion. Quelle est la vôtre ?

GÖRAN MARBY : C'est une question tout à fait légale. Et oui, il a ce rôle au sein d'ICANN org et de l'organisation située en Californie. Et il est sous la responsabilité de notre responsable légal, John Jeffrey. Mais il n'est pas responsable du mécanisme de contrôle. Nous avons différents types de contrôleurs et c'est pour cela que nous pensons qu'il est important pour nous d'avoir ce type de rôle, de fonction dans notre organisation.

MICHAEL PALAGE : Pour reprendre sur ce point-là concernant ICANN org et l'institution d'ICANN, je vous poserais une question concernant l'argent. Et l'argent qui est payé par les parties contractantes entre dans un compte en banque. Donc si on suit l'argent, à ce moment-là...

Je vous encourage. Je n'essaie pas de créer une controverse ici. Nous avons besoin de protection. Et dans votre discussion concernant l'Article 29 avec le groupe de travail sur l'Article 29, il est important de demander si ICANN doit désigner un DPO. Si c'est le cas, ce DPO doit avoir la responsabilité et l'indépendance pour faire des recommandations.

Lors du dernier webinaire, John Jeffrey a dit qu'il n'était pas d'accord avec certaines des opinions légales qui figuraient dans un memorandum. Et donc il est important que le DPO donne son opinion. C'est son travail. Si ICANN org n'est pas d'accord avec

lui, il a des processus pour expliquer pourquoi il n'est pas d'accord. Mais je pense que c'est très important de faire cela. Vous-même vous l'avez dit, Göran, qu'il y a six mois, il n'y avait rien. Donc maintenant il faut mettre les choses en place. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci. La prochaine personne dans la queue.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Je vais parler en français. Abdeldjalil Bachar Bong du Tchad. Donc mon intervention est beaucoup plus axée sur les budgets concernant les fellowships et Next Gen.

Mon baptême d'effet a commencé lors d'ICANN55 à Marrakech avec le programme Next Gen, et après cela ICANN60 en tant que fellow. Donc mon intervention, c'est pour vous dire que le programme est vraiment important pour nous, vraiment vraiment important parce qu'avec Next Gen, quand j'ai pu intégré ce programme, j'ai appris beaucoup de choses. Donc j'ai découvert le monde ICANN, la communauté. Et avec fellowship aussi durant ICANN60. Donc c'est vraiment vraiment important.

Donc pour vous demander de revoir un peu votre décision concernant la révision des budgets concernant ces deux programmes. C'est vraiment important pour nous. Venant d'un pays en voie de développement qui voulait s'impliquer au

monde d'ICANN, c'est vraiment vraiment important. Donc je vous demande de ne pas couper ces budgets de ces deux programmes. Je vous remercie.

[Applaudissements]

LEON SANCHEZ : Cherine.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup pour ce commentaire. J'ai déjà dit ce matin dans mon discours que le Conseil comprend cela. Il est conscient qu'il y a des préoccupations concernant les réductions budgétaires pour certains programmes communautaires et pour certains mécanismes de demande de fonds. Nous considérons la période de commentaires publics qui vient de terminer comme étant très importante pour exprimer vos opinions et vos priorités. Et j'espère que vous avez soumis ce commentaire que vous venez de faire. Vous pouvez être sûr en tout cas que le budget final, avant sa clôture, va tenir compte de tous les commentaires effectués et de toutes les idées exprimées par la communauté. Notre objectif est d'équilibrer la responsabilité fiscale avec la possibilité donnée à la communauté de participer.

En ce qui concerne le programme des boursiers, je sais que c'est important pour vous et nous comprenons cela. Et le problème ici ne concerne pas seulement l'argent mais aussi l'efficacité de certains projets, l'efficacité de notre programme. Nous voulons comprendre quel est notre objectif et comme nous voulons l'atteindre.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup.

GÖRAN MARBY : Merci. Nous sommes ici pour entendre vos commentaires. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises mais finalement, les commentaires de la communauté ont une valeur.

Je voudrais ajouter quelque chose parce que je sais que cela a été dit à plusieurs reprises. L'année prochaine, nous allons réduire les voyages pour le personnel de l'ICANN entre 12 et 13 %. Et nous allons augmenter les financements de voyage de la communauté de 12 et 13 %. Donc vous voyez que c'est important de voir où vont les réductions budgétaires. Il faut le rappeler, c'est important aussi. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci. Nous avons une question d'un participant à distance.

BRAD WHITE : Nous avons une question : « Comme il n’y a pas de traitement données personnelles qui puisse avoir lieu sans justification légale, et cela apparaît dans l’Article 6 du GDPR, quand est-ce qu’ICANN va donner cette justification pour tous les traitements et les lois proposées dans le livre de cuisine dont vous avez parlé ? »

LEON SANCHEZ : Göran, est-ce que vous voulez répondre ?

GÖRAN MARBY : Lorsque le DPA nous a aidé pour proposer des conseils, cela a été un travail difficile que nous avons réalisé et je le dis, je suis heureux que la communauté, pendant une période de temps très courte, a pu offrir un travail de très bonne qualité. Le problème, c’est qu’il faut être en conformité avec la loi. Mais le DPA est le système légal et ce processus doit être compatible.

CLAUDIA SELLI : Bonjour, je suis Claudia Selli. Je représente l’unité constitutive commerciale. Je voudrais partager avec vous notre vision concernant le budget.

Donc le BC a plusieurs préoccupations, en particulier en ce qui concerne le fonds de réserve d'ICANN, la protection des revenus et les dépenses pour le personnel et les projets prioritaires. Nous sommes conscients de l'importance des réductions budgétaires concernant les projets liés à la communauté comme le CROP, les boursiers, le wiki d'ICANN, etc. Donc le BC recommande de ne pas appliquer ces réductions budgétaires dans le domaine de Next Gen, de ICANN Academy, etc. Et nous proposons de renoncer aux coupures budgétaires pour l'année 2019.

LEON SANCHEZ :

Est-ce que Ron, vous voulez faire un commentaire sur ce qui vient d'être dit ?

RON DA SILVA :

Bien. Je suis le responsable ici de la partie financière. Je veux d'abord vous dire que nous avons entendu ces informations, nous avons lu ces commentaires. Et le BFC est en train de contrôler l'organisation de façon à être sûr que nous avons un budget qui pourrait être considéré par le Conseil. Cela est très important.

Tous les commentaires qui ont été présentés pendant la période de commentaires sont aussi importants. Tout cela va être pris en compte par l'organisation, par l'équipe exécutive pour réévaluer

nos décisions en fonction du budget proposé, où est-ce que nous pouvons faire des modifications.

Donc merci pour ce que vous venez de nous dire. Nous allons en tenir compte à mesure que le budget va être modifié.

LEON SANCHEZ : Merci. Nous donnons la parole à la prochaine personne.

FIORELLA BELCIU : Je suis une boursière. Je voulais poser cette question ce matin. Je n'ai pas eu la possibilité de le faire donc je vais le faire maintenant.

Parallèlement au GDPR, on a travaillé sur une série de cadres et d'initiatives qui vont soutenir d'autres compagnies de pays du tiers-monde pour le transfert de données personnelles. Et un de ces cadres est ce qu'on appelle le bouclier de confidentialité qui a été proposé par la Commission européenne. Et si on regarde sur leur site, on peut trouver une liste avec des compagnies qui ont signé pour montrer leur conformité par rapport aux exigences de protection de données.

Donc je me demandais s'il y avait eu des discussions au sein d'ICANN sur ce thème, notamment sur la possibilité pour les

titulaires de nom de domaine de signer ce bouclier de protection concernant la confidentialité des données.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Qui veut répondre ? Becky ?

BECKY BURR : Oui, cela est disponible pour les compagnies américaines qui sont sujettes à la juridiction de la Commission du commerce fédéral. Donc il faut être sujet à cette commission à la juridiction de ce département. Et tout cas, cela s'applique aussi pour les compagnies à but non lucratif. Donc il faut être sujet à une juridiction de la commission fédérale de commerce aux États-Unis pour pouvoir entrer dans le cadre de ce bouclier de protection.

LEON SANCHEZ : La prochaine personne.

CAROLLE VOUDOUHE : Bonjour, je suis Carolle. J'appartiens au programme de Next Gen, je vais poser ma question en français.

Alors ma question est celle-ci. L'ICANN est une grande organisation disposant d'innombrables ressources destinées en partie à la protection des utilisateurs d'internet. En tant que tel

pourquoi est-ce que l'ICANN ne met pas sur pied un organisme chargé de la surveillance du contenu sur internet ? On s'entend que la protection de l'internet n'est pas seulement au niveau de l'infrastructure de l'internet mais aussi de son contenu qui quelques fois porte préjudice aux utilisateurs du web ? Donc j'étais un peu curieuse sur ce sujet-là.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Chris ?

CHRIS DISSPAIN : Merci pour cette question. Le contenu est à l'extérieur de la mission, de la responsabilité d'ICANN. Cela figure dans nos statuts. Cela se limite à l'infrastructure. Donc il est impossible pour ICANN d'effectuer ce contrôle puisque cela ne rentre pas dans le cadre de sa mission.

ICANN essaye de participer à la question de l'infrastructure. Nous ne travaillons pas sur le contenu. Nous ne pouvons pas assumer ce rôle. Cela ne fait pas partie de notre mission. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci. La prochaine personne.

JEFF CHAN : Bonjour, je suis Jeff Chan. On a parlé lors de la session du GDPR et je voudrais savoir pourquoi certains ISP ou certains fournisseurs de service courriel peuvent effectuer des actions malveillantes sur internet et quelle est la procédure pour être accrédité, pour avoir un accès et contrôler aux données WHOIS.

LEON SANCHEZ : Merci. Göran ?

GÖRAN MARBY : Les dernières communications que nous avons eues qui étaient publiques disaient qu'il faudrait qu'on ait un modèle d'accès étagé qui implique qu'il faut qu'il y ait une accréditation pour accéder à ces données. Cette accréditation, peu importe le WHOIS, oublions le WHOIS, disons que le WHOIS actuel n'existe pas en Europe, il y a une ligne d'accréditation potentielle. Vous pouvez dire que cela dépend d'un processus mais il peut y avoir un ordre d'une cours à ce moment-là. C'est pour cela que nous ne pouvons pas le faire. Donc nous avons compris que le DPA considère qu'il ne peut pas y avoir un système d'auto-accréditation lorsqu'on a un DPA. Si ICANN fait cela, il faudra qu'il y ait aussi une auto-accréditation.

Donc notre objectif existe parce que selon ce que la communauté a décidé, on voulait créer un modèle

d'accréditation. Et nous avons publié un document dans lequel nous nous référons à cela. Et nous avons une proposition pour atteindre cet objectif. Les détails doivent être clairs par rapport au DPA avant que la loi soit adoptée.

Je respecte la mission et votre volonté à savoir et nous travaillons avec ICANN org, avec la communauté, avec le conseil ; nous travaillons pour pouvoir répondre à votre question.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup. Nous avons une autre question d'un participant à distance. Brad ?

BRAD WHITE :

Nous avons une question de Malisa. « Bonjour messieurs les membres, je suis une boursière. Ma première réunion était à Copenhague et j'ai été coachée à l'époque, ce qui m'a permis de rentrer dans ICANN. Et quand je vois les réductions budgétaires, je m'inquiète parce que cela va affecter le programme des boursiers. Ma question au Conseil est quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez décidé d'appliquer ces réductions budgétaires au programme des boursiers ? »

LEON SANCHEZ : Je vais donner la parole à Göran de nouveau.

GÖRAN MARBY : Tout d’abord, merci de poser cette question. Cela nous permet de parler de choses absolument essentielles. Et à chaque fois que je réponds à des questions budgétaires, j’apporte plus d’informations à ce sujet.

Je crois qu’à ICANN org, on n’a jamais été bons à ce niveau. On eu beaucoup de fichiers Excel, de tableurs, de projets et ainsi de suite. Mais en réalité, 80-85 s% du budget de chaque année est déjà bloqué parce qu’il y a des décisions de politique, des résultats de révisions, des choses que vous nous avez demandé de faire. Donc on ne parle que de 15 % d’allocation budgétaire que nous pouvons modifier un petit peu d’une année sur l’autre. Donc voilà ce que je peux faire. Moi, je ne peux pas tout changer.

Regardez la question des révisions. Cette semaine, il y a beaucoup de personnes qui ont parlé du fait qu’on aura neuf révisions pratiquement en même temps qui se dérouleront l’année prochaine, ce qui va causer beaucoup de fatigue dans la communauté peut-être. Donc si c’était plus aligné, on aurait quatre révisions par an et cela économiserait plus de 700 000 dollars par an et ensuite, plus de 1,2 millions de dollars.

Donc il faut prendre une décision conjointement à ce sujet. On aurait peut-être besoin de changer les statuts pour cela et nos textes statutaires. Donc à ce moment-là, il n'y aura pas seulement peut-être 15-20 s% mais les 80 % du budget qui sont déjà bloqués. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci Göran. Personne suivante.

GABRIEL JIMÉNEZ : Je m'appelle Gabriel Jiménez. Je suis un ancien fellow. Je vais parler en espagnol.

En décembre aux États-Unis, la Commission de communication fédérale des États-Unis a décidé de révoquer à la neutralité du internet. Donc ce que j'aimerais savoir, c'est ce qu'ICANN a comme point de vue au niveau de la neutralité de l'internet, comment la mission de l'ICANN est impactée. Si nous retirons la neutralité de l'internet, cela a impact sur de nombreux pays du monde. Est-ce qu'il y a d'autres pays qui vont suivre cette tendance et pas seulement aux États-Unis? Donc comment la mission de l'ICANN de fournir l'accès à l'internet à toute la communauté ait un accès neutre à l'internet, comment est-ce que cela va être impacté ?

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup de votre question. Je peux vous dire que cela ne rentre pas dans le cadre de référence de l'ICANN. Mais j'aimerais donner la parole à Ron qui va vous répondre avec plus d'informations. Ron, allez-y.

RON DA SILVA : Merci beaucoup de la question. Je crois qu'il est important de bien comprendre que la FCC et la neutralité de l'internet n'a pas un impact direct sur notre travail à l'ICANN. L'ICANN est responsable de l'infrastructure sous-jacente. La régulation du contenu n'a pas un impact sur le travail de l'ICANN puisque nous, nous sommes responsables de l'infrastructure. Donc merci de poser la question mais ce n'est pas vraiment à nous de répondre à cela. C'est en dehors du cadre de l'ICANN.

CHERINE CHALABY : Est-ce que je peux rebondir s'il vous plaît ? J'aimerais rajouter quelque chose par rapport à ce qu'a dit Ron. Quelle est notre véritable mission ? C'est très clair : la sécurité, la stabilité de l'internet, le système d'identifiant unique de l'internet. Et il faut se rappeler que c'est la raison pour laquelle nous existons. Et donc la tentation de parler de contenu, de gestion de contenu, de parler de neutralité de l'internet et d'expansion de la mission de l'ICANN, c'est tout à fait intéressant. Mais cela ne nous permet pas de nous concentrer sur notre mission. Vraiment, il

faut toujours se rappeler pourquoi nous sommes ici, pour une raison très simple : les opérations sûres et stables de l'internet et du système d'identifiant.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. J'aimerais maintenant donner la parole à Lousewies pour parler et gérer et faciliter la prochaine partie de notre forum public. Il nous reste 30 minutes environ.

ZAHID JAMIL : Je suis Zahid Jamil. Je suis à NomCom et j'aimerais informer tout le monde que la Commission de nomination a une date limite, le 19 mars cette année. Il nous reste neuf jours pour la Commission de nomination. N'hésitez pas à aller à nomcom.icann. C'est un nouveau site web. Vous trouverez plus d'informations pour vous proposer et faire candidature.

Nous avons beaucoup travaillé cette année mais dans le contexte de la révision de NomCom, j'aimerais dire quelque chose.

Vous savez qu'il y a distinction à NomCom entre les délégués votants et les délégués non-votants ainsi que les limites en mandat. Donc cela pose beaucoup de problème pour notre processus. Et j'aimerais proposer le point suivant, que la Commission de nomination propose que les statuts soient

modifiés pour permettre à SSAC et RSSAC, que ces personnes liaisons, donc, aient des mandats limités et soient des membres votant à part entière de NomCom. Voilà ce que je voudrais proposer. Nous avons noté cela. Cela améliorerait beaucoup notre processus et notre travail et le faciliterait. Et donc nous allons travailler là-dessus lors de la révision du NomCom. Nous voulons améliorer notre processus. Tout le monde devrait être en mesure de pouvoir voter. Merci beaucoup de votre attention.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup de votre commentaire.

Vous avez la parole.

AJAY DATA :

Je suis d'Inde et j'aimerais vous remercier. Je m'appelle Ajay. J'ai de nombreux employés en Inde et je suis très heureux de pouvoir servir le public au sens large. Nous travaillons avec un groupe important. Nous avons des LGR qui sont bâtis et nous voulons avoir beaucoup plus de personnes en ligne. Nous avons besoin de soutien. Nous avons également une barrière linguistique qui existe. Nous devons nous concentrer avec la commission exécutive à nous concentrer sur d'autres pays qui parlent d'autres langues parce que la langue est vraiment une barrière, véritablement un obstacle pour beaucoup de

personnes qui ne veulent pas se joindre à l'internet et être des utilisateurs de l'internet.

J'ai travaillé l'USG également. Je crois qu'on a fait un excellent travail à ce niveau. Donc c'est important de regarder les documents de l'USG qui peuvent permettre de résoudre beaucoup de problèmes, des problèmes de croissance avec plus de domaines, avec plus d'applications. Merci beaucoup.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup de votre question, de votre commentaire plutôt. Une partie absolument fascinante pour nous, c'est les noms de domaine internationaux. Et je vais donner la parole à une personne qui est beaucoup plus au courant que moi, mon collègue Akinori.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup de votre commentaire Ajay. Je travaille beaucoup au programme des IDN, des noms de domaine internationalisés à l'ICANN et je crois que c'est très important en effet de les promouvoir et d'avoir ces noms de domaine internationaux. Et je crois qu'en décembre dernier, nous avons eu beaucoup d'activités à ce niveau, tout à positif, y compris en Inde, y compris dans votre pays, beaucoup de participation provenant de cette région du monde et des avancés, je crois,

notables pour les différents scripts qu'on utilise dans différentes langues. Donc merci beaucoup de travailler à cela et de participer aux IDN. On est très heureux de rester en contact avec vous.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup pour l'acceptation universelle.

J'aimerais donner la parole à Ram Mohan.

RAM MOHAN :

Merci, merci de vos commentaires très aimables pour le travail de la communauté ICANN sur l'acceptation universelle. Avec vos collègues, vous avez fait beaucoup pour l'acceptation universelle et pour bâtir les LGR, donc les différentes règles qui existent pour la langue Brahmi.

C'est extrêmement important, l'acceptation universelle, pour nous, pour ICANN et pour la communauté, pour les efforts de l'ICANN qui ont financé l'acceptation universelle depuis son lancement. Et plus précisément, ce qui se passe actuellement, c'est des avancées de l'acceptation universelle, que ce soit au niveau des noms de domaine dans les applications, également dans les courriels, dans les adresses. Et dans le sous-continent indien, nous mettons l'accent sur la Chine également. Donc vous

allez voir plus de travail effectué dans ces régions du monde.
Merci beaucoup.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup. Personne suivante.

ABDALMONEM GALILA : Je suis Abdalmonem Galila, je suis ICANN coach. Donc quel va être l'impact des coupures sur le programme des fellowships sur les pays en développement ? Et est-ce que vous allez maintenir le programme des boursiers au niveau actuel pour les pays en voie de développement et quel va être l'impact pour l'ICANN ?

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Je demander à Göran de répondre.

GÖRAN MARBY : Comme je l'ai dit auparavant, le financement a déjà ralenti. Cette année, nous avons économisé 6 à 8 millions de dollars au niveau interne ; c'est pour cela qu'on n'a pas de déficit. Et nous avons réussi à faire des économies sur notre budget donc, à hauteur de 8 millions de dollars, ce qui représente environ 6,5 % du budget total. Mais l'année dernière, nous avons des bureaux régionaux qui planifient beaucoup plus le travail qui est fait au niveau régional et nous allons étudier vos commentaires de

près, les commentaires qui sont faits. Avec Cherine, nous allons... On n'a pas encore pris de décision. C'est une proposition. On doit en débattre, on doit en parler. On doit prendre tout en considération. Merci beaucoup.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci Göran. Avant de redonner la parole à micro, je vais demander à Brad de lire un commentaire en ligne.

BRAD WHITE : De Tarau Bauia. « Je suis un nouveau fellow d'ICANN et j'aimerais poser une question. Est-ce que l'ICANN peut demander au DNSSEC et aux ISP, aux procédures de service internet, les prestataires de service qui donnent des options aux consommateurs d'acheter des protections DNSSEC, est-ce que c'est un critère nécessaire pour se protéger des attaques comme nous avons vu très récemment ? Nous avons eu une présentation là-dessus hier. Donc est-ce qu'on peut de cette manière améliorer la sécurité et la stabilité de l'internet ? »

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Je vais donner la parole à Ram.

RAM MOHAN :

Merci de cette question. Vous savez que nous nous concentrons, en effet, à un certain niveau pour les noms. Et le Conseil d'Administration, dans la nouvelle série des gTLD, a demandé à ce que l'on contrôle en effet le DNSSEC, qu'il y a un effort fait pour le DNSSEC. Il y a déjà un mécanisme qui existe pour faire respecter cela. Au niveau des ccTLD, beaucoup de ccTLD ont signé leur zone et font des efforts dans ce domaine.

En ce qui concerne le second niveau de l'arbre DNS, là, c'est les registres qui jouent un rôle et qui font leur travail dans les différentes zones. Et ce que fait l'ICANN et ce que le Conseil d'Administration soutient lorsqu'il y a l'affectation de ces noms, cela, c'est le contrôle des registres régionaux qui existe.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup Ram.

Question suivante au micro. Oui, allez-y.

AMADEU ABRIL i ABRIL :

Je suis toujours Amadeu et je représente des registres pour plusieurs gTLD dans des pays où le respect de la vie privée au niveau juridique est pris très au sérieux et j'ai une question à ce sujet. J'ai un commentaire mais je veux être bien sûr de comprendre ce qui a été dit.

Pour Göran, notre président et PDG. Idéalement, selon votre modèle calzone, vous allez avoir quelque chose de centralisé, une certification centralisée, une procédure d'accréditation et les personnes vont être accréditées ou pas. Cela veut dire qu'elles vont avoir accès ou pas à tous les TLD avec toutes les données du WHOIS. Est-ce que c'est exact ? J'aimerais mieux comprendre.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Göran, vous avez la parole.

GÖRAN MARBY : Tout d'abord, j'aimerais dire qu'on a décidé après la séance de GDPR que nous allons avoir une nouvelle séance à ce sujet avec J.J. qui est un membre du personnel et qui est le chef du livre de cuisine, qui va être en mesure de prendre des questions détaillées à ce sujet et de répondre à des questions détaillées.

Pour répondre à votre question, le modèle d'accréditation qui existe va donner accès à des informations. C'est exact.

AMADEU ABRIL i ABRIL : Je vais rester très bref mais je pense donc que les résultats ne vont pas être bons. On ne peut pas avoir accès à tout. Vous pouvez peut-être... Cela est très raisonnable pour certaines

institutions, pour les forces de l'ordre d'avoir accès à tout mais c'est selon les besoins. Il faut qu'il y ait une justification pour avoir accès à tous ces domaines. Et là encore, je crois que ce modèle ne va pas être satisfaisant et accepté.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Vous voulez rebondir là-dessus, Göran ?

GÖRAN MARBY :

Je ne vais pas vous dire si vous avez tort ou raison parce que c'est une des questions que l'on se pose également. Et l'on voit bien dans notre « lire de cuisine », nous n'avons pas d'accord là-dessus au sein de la communauté. Il y a différents points de vue convergents qui existent dans la communauté et il faut peut-être trouver une voie médiane à emprunter. Et nous allons le faire de manière tout à fait transparente. Ces derniers jours, hier ou aujourd'hui et j'en suis sûr dans les jours à venir, nous allons recevoir encore plus de points de vue de la part de la communauté. Il y a de nombreuses opinions qui existent dans la communauté. Nous allons les analyser, en prendre compte et il est essentiel pour nous d'être aussi transparents que possible par rapport au DPA et que nous puissions continuer à parler de cette question. Et nous avons pris note de ce que vous avez dit, monsieur. Merci beaucoup.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Très bien. Marilyn.

MARILYN CADE : J'imagine le budget de l'ICANN depuis que c'était environ 8 millions de dollars. Avant, nous avons un groupe de travail budgétaire avec des membres de la communauté qui travaillaient au budget avec des membres du ccTLD, ccNSO, d'autres entités et parties, registres, entités commerciales. On travaillait à ce budget et on avait des documents budgétaires que nous pouvions analyser à l'époque. Et on regardait toutes les pages, tous les détails et j'ai voulu remercier l'équipe financière qui a fait beaucoup de progrès pour donner des informations détaillées au niveau des finances. Donc tout cela est très utile.

Mais j'aimerais rappeler et demander que des progrès soient faits pour avoir un résumé. On a demandé un résumé budgétaire que nous devons encore obtenir.

J'aimerais souligner quelque chose d'autre. Lorsque j'ai analysé les coupes envisagées, franchement, j'ai pensé que c'était un petit peu draconien au niveau de leur impact. Mais j'ai également pensé dans le budget provisoire qui nous a été donné qu'aucune information n'était donnée sur les points suivants.

Moi, je viens du secteur .business, les entités commerciales. Donc j'ai travaillé dans une entreprise informatique dans les ISP, j'ai géré pour de grosses entreprises informatiques certaines coupes budgétaires comprenant le personnel, des coupes en personnel. Donc est-ce que cela aurait pu être pris en compte ?

Moi, j'aimerais que l'on gèle les embauches à l'ICANN, qu'il n'y ait pas d'augmentation de salaire, qu'il y ait des suspensions des bonus exécutifs. Cela, je ne l'ai pas vu, je ne l'ai pas lu dans le budget préliminaire qu'on nous a proposé. On parle beaucoup de services à la communauté. J'ai entendu quelques mots de dits sur ce qu'ICANN org va faire d'une manière volontaire. Et permettez-moi de revenir sur le fait que nous avons beaucoup de travail à faire dans la communauté. Mais est-ce qu'il y a un document qui existe qui décrit les coupes qu'ICANN org va faire, va effectuer pour fournir plus d'équilibre dans le budget pour que les coupes n'apparaissent pas uniquement du côté des services qui sont un impact sur la communauté ? S'il y a un tel document, j'aimerais l'avoir avant de passer des heures et des heures à réanalyser le budget. Je n'ai pas encore envi de passer 12 heures, et je veux m'assurer d'avoir les documents qui sont les derniers et qui soient les plus mis à jour.

[Applaudissements]

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Il y avait deux questions concernant le résumé de haut niveau et les coupures budgétaires.

GÖRAN MARBY : Quel était votre nom déjà ? Plaisanterie.

Nous pouvons vous donner une liste des réductions budgétaires que nous avons faites, des coupures que nous avons faites.

Il y a quelque chose qui est faux. Nous n'avons pas de bonus. Nous avons quelque chose qui s'appelle salaire pour en cas de risque. Et c'est très américain. Je ne peux pas dire que je l'apprécie.

Pour l'année prochaine, nous avons décidé que nous allons réduire les compensations annuelles de 4 à 2 %. Et j'ai demandé à Cherine et j'ai demandé au Conseil parce que dans mon contrat, il est dit que mon salaire allait être augmenté et j'ai refusé cette augmentation de salaire. Donc ce n'est pas énormément d'argent mais c'est un message que je voudrais transmettre.

Je pense qu'une des choses, je ne vais pas répondre à toutes vos questions, mais une des choses qui me paraît importante, c'est que nous avons besoin de 15 mois pour faire un budget pour 12 mois. Et pendant ce processus, nous n'avons pas le temps d'analyser tous les aspects stratégiques. Et nous n'avons pas

vraiment le temps d'avoir certaines conversations. Nous avons peu de temps, tout est très intensif, il y a peu de dialogue et ce n'est hélas pas toujours un modèle multipartite.

J'ai un rêve. Si on pouvait faire un processus sur deux ans, avoir un budget sur deux ans pour donner le temps à la communauté d'en parler et pour avoir nous-mêmes le temps d'en parler et de répondre à une personne qui nous fait des demandes par rapport au budget. Cela pourrait être quelque chose qui améliorerait le processus du budget.

Je vais vous dire que nous n'avons pas de système de bonus, de primes. Et c'est la discussion qui est importante. Et j'ai peut-être oublié une de vos questions. Le résumé de haut-niveau oui, pendant le budget.

Une des choses que nous avons faite – et la communication existe lorsqu'on reçoit des questions – cette année, nous avons voulu avoir un budget avec plus d'informations, ce que l'on appelle la description du budget, lorsque nous décrivons les choses que nous voulons faire pour que vous ne soyez pas obligé de lire 300 pages pour mieux comprendre les décisions et les propositions que nous avons faites.

Donc j'attends votre aide et vos conseils pour améliorer les choses mais c'est un bon début je pense. Et je crois qu'un début, c'est toujours important.

MARYLIN CADE : Je voudrais répondre rapidement. J'ai lu ces 300 projets ; je les ai lus.

GÖRAN MARBY : Je ne suis pas surpris.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Est-ce que le président du comité des finances veut répondre aussi ? Ron ?

RON DA SILVA : Oui, merci. Je pense qu'il y a certaines opportunités cette semaine de participer à des discussions avec l'équipe financière. Il y a une séance demain, il y aura d'autres séances de plus mercredi. Donc nous vous invitons à y participer.

Et à propos du document, il y a une série de documents supplémentaires fournis cette année qui sont nouveaux. Il y a beaucoup de matériel qui a été produit. Si vous regardez le document numéro 5 – il y a deux documents, numéro 5 ou numéro 6, en tout cas – il y a un grand résumé qui est fourni et une ventilation par fonction pour l'organisation du budget. Cela peut répondre à votre question. Je vous encourage à le voir et à reprendre un petit peu tout ce qui a été dit.

MARILYN CADE : Merci. Je dois préciser quelque chose que j'ai dit.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci. Il nous reste seulement 10 minutes pour cette séance. Donc je vais fermer la queue après la dernière personne ici, à moins que quelqu'un veuille vraiment ajouter une question importante.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sur le même sujet, j'ai vraiment l'impression qu'il y a un problème de communication.

La dernière réunion de l'ICANN où nous avons participé aux réunions sur les finances, pas de sujets où on pouvait s'attendre à ce que nous avons reçu quelques semaines plus tard.

Donc s'il faut 15 mois pour faire un budget de 12 mois, ce serait bien que s'il y a des informations comme cela, de difficultés budgétaires, cela n'attende pas le dernier moment pour arriver jusque chez nous.

La deuxième chose, c'est que s'il existe un résumé, le document numéro 6, cela veut donc dire qu'il existe quelque part et que ce serait peut-être mieux de le mettre en exergue plutôt que demander à chacun d'entre nous d'aller regarder tous les

documents et de trouver que c'est « Ah, tiens ! Au sixième, il y a un résumé. »

Alors je sais bien que maintenant, nous allons devenir des spécialistes des livres de recettes et que dans un livre de recettes, suivant la recette qu'on veut faire, qu'on veut prendre, on cherche dans les dernières pages et on trouve la recette qu'on veut faire et on fait ce plat-là. Je pense que nous tous, nous méritons mieux ; vous de votre temps et nous, du nôtre. C'est-à-dire que quand on veut avoir une discussion sur quelque chose, il faut mettre en avant ce qui doit être discuté.

Cela m'amène à mon deuxième point. C'est que j'ai l'impression, Göran, que pendant les réponses aux différentes questions que tu as faites aujourd'hui, tu as proposé de nouvelles choses. La question des reviews par exemple et de les faire sur plusieurs années et donc d'économiser de l'argent. Il y a peut-être d'autres idées comme cela. Mais pourquoi ne pas les mettre sur la table avec un document en particulier, comme les dix points de ce matin du chairman sur la stratégie, dix points d'évolution liés au budget pour améliorer et décroître le coût ? Ce serait une solution qui permettrait à la communauté de s'engager dans la discussion sans avoir à lire 300 pages que malheureusement peu d'entre nous ont le temps et la capacité de lire, surtout quand cela se rajoute aux 300 pages à lire pour le Work Stream 2 du CCWG ou 300 pages pour ceci et pour cela.

Donc prenons soin de nous tous ensemble en essayant de décroître les besoins de lire. Et la possibilité d’avoir des résumés serait vraiment géniale.

Et puis pour finir, à Barcelone, si chacun vient avec sa recette, on peut peut-être faire quelques gâteaux pour fêter l’anniversaire sans attendre que ce soit centralisé. Merci.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : C’est gentil. La question sur les documentations, c’est plutôt à un autre CFO, Xavier. Et après cela, je vais passer à Göran. [inintelligible] Göran en premier alors.

GÖRAN MARBY :

Je ne me souviens pas de votre nom non plus. Bien.

Nous avons essayé parce que la transparence, c’est fantastique ; on doit toujours chercher la transparence, bien sûr. Mais des fois, nous pensons que la transparence équivaut à la divulgation. Alors divulguer tout ce que nous faisons, c’est bien mais nous faisons cela au maximum. Nous travaillons pour comprendre comment élaborer les choses et les rendre non transparentes. Ce que vous dites, c’est très bien mais vous pouvez faire des commentaires sur la façon d’améliorer le matériel en lui-même. Je sais que vous avez beaucoup de

choses à lire. Je sais que le fait d'être volontaire, c'est difficile. Il y a beaucoup d'exigences sur vous tous, donc dites-le.

En ce qui concerne la révision, lorsque vous avez dit cela, faites des propositions. Voilà. Lorsque la communauté dit que l'on peut faire des propositions, c'est cela, l'idée. C'est difficile pour moi en tant que PDG de proposer des changements dans les statuts constitutifs parce que cela va affecter la communauté. Mais je commence à sentir que c'est quelque chose que l'on peut avoir. On peut avoir des discussions formelles sur ce point parce que c'est comme cela que le Conseil le considère aussi. C'est intéressant peut-être de suivre cette voie ; ce serait intéressant. Je ne sais pas si Xavier veut ajouter quelque chose.

XAVIER CALVEZ :

Sébastien et Marilyn ont posé une question sur high-level « summary ». Le premier document, non pas le sixième mais le premier document des six que nous avons faits est un high-level « summary » et il contient six pages et il donne une vue d'ensemble du budget avec très peu d'informations. Et le reste des documents fournissent un bien plus grand nombre de détails, évidemment, sur le budget. Donc c'est la structure que l'on a essayé d'organiser de manière à permettre à ceux qui veulent un résumé et ont très peu de temps d'avoir cette information et ceux qui ont plus de temps et qui veulent plus de

détails d’avoir aussi cette information. C’est pourquoi il y a six documents différents.

Nous avons aussi ajouté des informations sur diverses activités, comme par exemple tout ce qui est « engagement » où on a maintenant à peu près dix pages qui décrivent l’ « engagement » à l’ICANN et d’autres activités aussi qui ont été ajoutées dans les documents budgétaires pour permettre de fournir plus d’informations et plus de compréhension.

Et Göran et Cherine ont déjà aussi ajouté le fait que les idées qui les ont offert vont permettre maintenant de parler de manière stratégique aux activités qui sont organisées à l’ICANN mais que cela prend du temps et que c’est en les proposant maintenant et en permettant à la communauté de les considérer et de les utiliser qu’ensuite elles peuvent être reflétées dans le budget. Le budget est simplement la conséquence des activités qui sont décidées dans le « strategic plan ». Et ce n’est pas au moment du budget qu’on peut changer ces activités, c’est avant. Et c’est pour cela qu’ils ont tous les deux offert des idées qui peuvent maintenant être prises par la communauté pour travailler dessus pour pouvoir essayer de les refléter dans le budget. Merci.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voudrais avoir dix secondes pour répondre.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Sébastien, la queue est fermée et nous allons être en retard. Je veux bien que vous répondiez mais respectez le temps.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Je n'ai pas le droit de vous dire cela, Göran, mais si vous avez des bonnes idées, dites-le nous, peu importe si c'est votre travail ou pas. Vous n'avez pas besoin qu'on vous dise que c'est une bonne idée. Et présentez-nous vos idées. Je pense que la conversation avec l'organisation serait plus facile. Merci.

GÖRAN MARBY : Sébastien et les autres, j'ai toujours beaucoup d'idées. Demandez à mon équipe. La plupart du temps, j'ai beaucoup d'idées et j'en ai même des fois un peu trop. J'ai aussi des convictions fondamentales qui me guident. Et c'est que le modèle multipartite n'est pas quelque chose qui me permette de participer à l'ICANN et à vous. Je suis ici pour vous servir. Et je ne veux pas être un PDG qui présente les choses, qui impose les choses, qui modifie des choses à propos desquelles vous devez décider. Donc c'est à vous de décider, c'est à vous de prendre

ces décisions. Mais nous pouvons avoir un dialogue. Voilà. C'est ce qui est bon dans cette communauté justement. C'est pour cela que des fois, je me donne une limite, je me dis que c'est la communauté qui doit prendre cette décision ; cela correspond à la communauté. Je ne dis pas que je renonce à ma propre responsabilité mais je respecte le modèle. Voilà, c'est une question personnelle.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci. Nous sommes un petit peu en retard. Je sais que tout le monde a envi d'aller au gala. Il y a trois personnes qui sont devant le micro et je voudrais leur donner la parole.

THOMAS BARRETT : Bonjour, je suis Tom Barrett. Je suis le président du groupe de travail de révision et je voudrais faire une recommandation. Comme vous pouvez imaginer, il y a beaucoup de recommandations que le personnel peut mettre en œuvre, d'autres qui doivent être mises en œuvre par la communauté. Il y a des ressources et des considérations financières dans ce sens qui existent. Donc je voudrais que le département des finances en tienne compte s'ils veulent mettre en œuvre cette recommandation. Le Conseil et la communauté, je vous demande de participer à la séance publique mercredi matin à 9:00 où nous allons discuter des recommandations. Nous allons

faire un document préliminaire contenant ces recommandations.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : S'il y a du café, il y aura beaucoup de monde qui va assister à votre réunion. Merci.

La prochaine personne.

SARAH INGLE : Bonjour, je suis Sarah Ingle. Je viens du Canada. Je suis ambassadrice pour la jeunesse du Canada pour l'IGF et je suis nouvelle arrivante. Je voulais vous demander comment est-ce que les discussions du Conseil évoluent concernant le GDPR et quel peut être l'impact de tout cela sur les protections de données et quelle est l'approche d'ICANN pour un cadre de réglementation commun.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Merci beaucoup. Qui veut répondre ? Est-ce que Becky veut répondre ?

BECKY BURR : Oui. Bien sûr, ICANN a certaines obligations, doit respecter la loi de tous les pays dans lesquels il fait des affaires. Et le GDPR c'est justement une protection des données personnelles et des

droits et c'est un droit fondamental. Et donc il est important que tout cela soit relié. Nous n'avons pas eu l'occasion de débattre de l'importance de la protection de la vie privée. C'est un point que nous prenons au sérieux. Et nous avons aussi l'intention de débattre des questions de conformité à cette loi. Mais pour le moment, nous n'avons pas encore eu l'occasion de débattre tous ces aspects parce que nous croyons vraiment en tout cela.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : La dernière personne pour aujourd'hui.

CHRISTOPHER WILKINSON : Est-ce que j'ai une minute ?

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Oui monsieur.

CHRISTOPHER WILKINSON : Avant tout chose, par rapport à ce que Cherine et Chris ont dit...

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Est-ce que vous pouvez donner votre nom s'il vous plaît ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Christopher Wilkinson. Je suis ICANN depuis la première réunion à Singapour il y a 20 ans avec différentes casquettes.

Et par rapport à ce que Chris et Cherine ont dit concernant la mission d'ICANN, je voudrais vous raconter qu'hier, j'ai participé à une réunion du comité permanent de la clientèle. Il s'agit d'un groupe de contrôle important PTI, que l'on appelle aussi les fonctions IANA. Et je pense que c'est important de rappeler que c'est le centre de tout ce que nous faisons, de toute notre activité. Et je voulais vous le dire parce que c'est important de ne pas l'oublier.

Et je passerai à autre chose. Je voudrais exprimer un sentiment personnel. Je pense que nous ne devons pas avoir neuf révisions en une année. Et Cherine nous a donné un bon encouragement de rationaliser cette situation pour rationaliser cette situation. Donc assurez-vous que ce ne sera pas le cas.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Bien. Pour conclure je vais donner la parole à Cherine, le président du Conseil.

CHERINE CHALABY : Merci, merci à tous ceux qui ont contribué à cette séance. S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons répondre aux questions auxquelles nous n'avons pas répondu jeudi, lors du deuxième

forum public. Ce forum durera trois heures donc nous aurons l'occasion de répondre aux questions auxquelles nous n'aurons pas pu répondre aujourd'hui.

Je vous donne rendez-vous à Bahia Urbana pour le gala et je vous souhaite une bonne semaine de travail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]